



**EXTRAIT**  
**DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 24 mai 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et Mlle MASLOUHI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Gilbert MENUT, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gérard DUPIRE, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Patrick MOREAU, M. Philippe CARBONNEL, M. Jean-Pierre DUBOIS, Mme Janine BESSIS, M. Jean-Pierre GILLOT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, Mme Françoise MANSAT, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Louis LAURENT, M. Patrick AUDARD, M. Jean-Jacques BERNARD, M. François NOWOTNY, Mme Christine MASSU, M. Paul LECHAPT, M. Stéphan CLAUDET, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, M. Gaston FOUCHERES, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, Mme Christine DURNERIN, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Catherine HERVIEU, Mme Myriam BERNARD, Mme Lê Chinh AVENA, M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Pierre PETITJEAN, Mme Nicole MOSSON, M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER, M. Bernard OBRIOT, M. Jacques PILLIEN, M. Paul ROIZOT, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Jean-François DODET, M. Norbert CHEVIGNY, Mme Christiane COLOMBET.

Membres absents :

M. François BRIOT, M. Jean-Marc NUDANT, M. Philippe BELLEVILLE., M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET, Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE, M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Jean-Pierre DUBOIS, M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Hélène ROY, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Paul ROIZOT, M. Jean PERRIN pouvoir à M. François NOWOTNY, Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Alain MILLOT pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY, Mme Claude-Anne DARCIAUX pouvoir à Mme Nicole MOSSON, Mme Claudette BLIGNY pouvoir à M. Nicolas BOURNY, M. Christian PARIS pouvoir à M. Gilbert MENUT.

**OBJET : HABITAT ET LOGEMENT - Affaires foncières - ZI Dijon-Longvic - Acquisition d'une parcelle de terrain**

Dans le cadre de la restructuration de l'ex-site IFF, le Grand Dijon a acquis par acte du 11 septembre 2006, une parcelle de terrain d'environ 5 ha, les bâtiments industriels ayant été acquis par Bourgogne Terre de Culture (BTC).

Dans le cadre des négociations avec BTC, le Grand Dijon s'est engagé à aménager une voirie de desserte à l'arrière du site, actuellement desservi par une voie privée.

A cet effet, le Grand Dijon a engagé des négociations avec la SARL MAJ, propriétaire de la voie privée reliant le terrain au boulevard Eiffel, d'une superficie d'environ 2 973 m<sup>2</sup>, cadastrée section BV n° 5 pour 2 460 m<sup>2</sup> et n° 23p pour environ 513 m<sup>2</sup>.

L'acquisition de cette voie permettra d'assurer la desserte et d'apporter la viabilité au terrain du Grand Dijon.

Suite à l'accord intervenu avec le propriétaire, il est proposé d'acquérir cette voie privée moyennant l'euro symbolique.

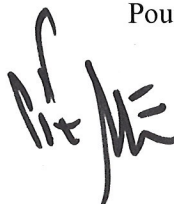
Vu l'avis de la commission

**LE CONSEIL,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE**

- **d'acquérir** sur la SARL MAJ représentée par M. Jacques COLLET - 36, avenue de Tavaux - 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, deux parcelles de terrain d'une superficie totale d'environ 2 973 m<sup>2</sup>, situées sur la commune de Longvic, cadastrées section BV n° 5 pour 2 460 m<sup>2</sup> et n° 23p pour environ 513 m<sup>2</sup> ;
- **de dire** que cette acquisition sera réalisée au prix de 1 € symbolique ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président, à signer, au nom de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président



Publié le 30 MAI 2007  
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 1 JUIN 2007

